

vement toute la question par le contrat de 1881? La compagnie n'est-elle pas revenue chaque année, et qui peut dire qu'elle ne reviendra pas? Puis, l'honorable monsieur a dit quelque chose qui, dans mon opinion, était excessivement raisonnable. J'ai entendu aujourd'hui, pendant le débat, quelque chose qui était tout à fait opposé aux opinions de l'honorable monsieur. J'ai entendu dire que nous devrions nous montrer très reconnaissants envers les entrepreneurs et les constructeurs de ce chemin, et que nous devrions les traiter avec gratitude. Qu'a dit le ministre des travaux publics?

Ces hommes n'exploiteront pas ce chemin pour le simple plaisir de la chose. Ils ne l'entreprennent pas par patriotisme. Ils l'entreprennent pour faire de l'argent et ils en feront, car ils savent qu'un chemin de fer traversant ce beau pays, colonisé par une population nombreuse et prospère, doit rapporter des revenus considérables.

C'était l'énoncé de l'honorable monsieur, un énoncé clair, pratique, comme sait en faire l'honorable monsieur. Nous pouvons voir aujourd'hui tout ce qui en est. Les choses sont maintenant claires. C'était l'intérêt et non le patriotisme; c'était pour réaliser des bénéfices au moyen de ce chemin que ces hommes l'ont entrepris; et l'honorable monsieur a dit qu'il regretterait qu'ils ne fissent pas d'argent; j'espère qu'ils en feront; s'ils n'en font pas, ce ne sera pas pour avoir hésité de venir ici. L'honorable monsieur dit en outre:

L'honorable monsieur (M. Blake) a parlé des obligations du Canada relativement au chemin de fer. Il dit qu'elles ne sont pas définies, qu'elles ne sont pas décisives.

Sont-elles plus définies aujourd'hui?

Je trouve généralement l'honorable monsieur très logique, mais je ne puis voir sa logique dans ce cas. Je pense que nos obligations sous ce rapport sont aussi bien définies qu'elles peuvent l'être. En mettant les terres à \$1 l'acre, nous avons un total de \$78,000,000, représentant la somme que nous devons payer. Assurément, ce calcul est assez défini pour convenir à l'honorable monsieur.

L'honorable monsieur perdait son sang-froid; il ridiculisait l'idée que le calcul n'était pas bien défini. Qu'est-il arrivé depuis? Nous avons changé les chiffres. Nous leur avons donné depuis \$29,500,000, ou près de trente millions. Nous nous disposons à leur en donner encore davantage. Le secrétaire d'Etat nous dit aujourd'hui que, bien que nous ayons pris une hypothèque lorsque nous leur avons donné l'emprunt, et bien que l'on ait dit que nous avions une garantie absolue en vertu de laquelle nous pouvions avoir le chemin moyennant un prix très peu élevé s'ils ne remplissaient pas les conditions de leur contrat; cependant, dis-je, le secrétaire d'Etat nous dit que tout cela n'était que pour la forme, que nous avions tous compris qu'il en serait ainsi; mais l'honorable monsieur n'était pas ici pour comprendre cela; il n'a pas entendu avec quelle indignation les honorables messieurs, ses collègues, avaient repoussé une telle idée, autrement, il n'aurait pas dit ce qu'il a dit. Quant cette affaire a été suggérée, l'on nous a dit que c'était un excellent marché, que l'on nous demandait de l'argent parce qu'il était évident que nous allions nous soustraire à l'obligation de payer tant de millions si la compagnie faisait défaut. Le secrétaire d'Etat dit qu'il nous aurait fallu acheter les actions. Alors, à quoi sert une hypothèque? L'honorable monsieur établit une distinction, mais il n'y en a aucune. Il dit que c'est un ancien prêt; qu'on n'a jamais eu l'intention de priver ces gens de leurs cottages; que, de fait, nous faisons plus de bruit que de mal. Nous avons pris une hypothèque revêtue de toutes les formalités légales, mais nous n'avons jamais eu l'intention de la mettre en vigueur; il n'aurait pas été juste de le faire; il aurait été honteux pour le gouvernement de la mettre en vigueur; partant, vous ne devez pas croire tout ce que vous vous entendez dire. Voilà ce que vous devez dire l'énoncé. On nous a certainement dit, l'année dernière, lorsque le marché a été conelu, que l'hypothèque était bonne et valable, et qu'on devait la mettre en vigueur. Le ministre des travaux publics disait en 1881:

M. BLAKE

J'ai démontré, de plus, que non seulement le chemin de fer sera construit par le syndicat, mais qu'il sera exploité pendant tout le temps à venir; et que nous avons des garanties suffisantes au moyen de nos terres pour assurer ces deux choses.

Cela est parfaitement vrai, pourvu que vous fassiez une petite addition, pourvu que vous payiez la somme additionnelle nécessaire pour obtenir ce résultat. Le ministre des travaux publics dit, en outre:

Le chef de l'opposition demande pourquoi l'on a soumis au parlement un contrat aussi monstrueux que celui-ci. Je lui dit que c'est pour affirmer nos institutions, augmenter notre population et enrichir le pays.

Le but était d'enrichir le pays. Plus loin, il dit:

Les honorables messieurs peuvent ou ne peuvent pas voir que c'est un de ces grands projets qu'un parti, même dans l'opposition, ne devrait pas hésiter à appuyer. C'est une de ces rares occasions que des hommes publics ont de montrer comment ils peuvent apprécier de grands projets et comment ils peuvent faire des dispositions pour l'avenir de leur pays. C'est un projet qui, d'après nous, comme hommes publics, comme représentants du peuple de ce pays, sera le couronnement de notre vie.

Eh bien, M. l'Orateur, vous pouvez voir que notre appréciation des résultats du contrat a été un peu plus exacte que celle des honorables messieurs. Nous avons déclaré que le traité ne serait pas observé; nous avons déclaré qu'il serait fait de nouvelles concessions, et ces concessions ont été faites. Ils ont déclaré qu'il y avait des garanties suffisantes, des fonds suffisants; qu'ils ne voulaient pas que de nouvelles demandes d'aide fussent faites. Ils voulaient que la question fût alors réglée une fois pour toutes; mais ces prétentions n'ont pas été justifiées. Puis, durant les vacances de Noël, lorsque le grand débat se continuait, il y a eu à Montréal, le 9 janvier 1881, une assemblée à laquelle sir Charles Tupper fit un discours. Il a dit:

Nous devons nous mettre à l'œuvre et nous allons construire tout le chemin de fer sans qu'il en coûte un seul dollar au peuple.

Puis, le ministre des travaux publics, qui ne pouvait pas assister à l'assemblée, a envoyé une lettre, et *littera scripta manet*:

En donnant 25 000,000 d'acres et \$25,000,000, nous assurerons, par notre système, la construction du chemin de fer et son exploitation pour tout le temps à venir.

Et convaincu par les assurances du ministre des travaux publics et par l'éloquence de sir Charles Tupper, l'assemblée a adopté une résolution approuvant la politique du gouvernement à cette condition:

Tandis que nos dépenses et notre responsabilité seront limitées à une somme annuelle fixe.

C'est la raison que l'on a donnée à l'assemblée, et à cause de cela, ces dignes citoyens ont donné leur appui à la politique du gouvernement. Il y a eu une très courte période de progrès, ce que nous savons et ce que nous nous rappelons, à nos dépens. Puis, est venu le temps de la fièvre, le temps des vanteries du gouvernement, de ses vanteries de progrès; lorsque la compagnie a annoncé qu'elle avait l'intention de compléter le chemin en 1886, l'on a accueilli cette nouvelle avec une grande joie. Puis est venu le temps de la hausse des actions, le temps du changement de politique au sujet des embranchements, des projets de l'extérieur, le temps où l'on a surfait la prospérité du pays même; puis est venu le bon temps pour les hommes de 1882 et du commencement de 1883. Alors vint le temps où le ministre des chemins de fer, lorsqu'il fit son rapport annuel au sujet de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, lut à la Chambre, le 4 mai 1883, pour son information, un document du département de l'intérieur, déclarant qu'après un examen attentif et minutieux, il était arrivé à la conclusion que le pays recevrait, dans le cours des neuf années finissant en 1891, \$58,000,000 en argent provenant des terres du Nord-Ouest. Ce document fut lu d'une façon solennelle, d'une voix grave et mesurée, pour nous prouver que nos dépenses allaient nous être remboursées. Quelles étaient nos dépenses? Nous n'avons pas entendu parler à cette époque,